

## TROISIÈME PARTIE

Ministères et organismes fédéraux

Bien que l'éducation soit fondamentalement du ressort des provinces, le Gouvernement fédéral est directement responsable de l'instruction des Indiens de tout le Canada ainsi que des détenus des prisons fédérales, des membres des Forces armées et de leurs enfants stationnés dans des bases militaires au Canada ou à l'étranger. En outre, quelques-uns des ministères fédéraux qui s'occupent des questions de défense nationale, de main-d'oeuvre, de bien-être social et de formation professionnelle sont engagés directement ou indirectement dans certains services d'enseignement ou fournissent des facilités d'instruction à des groupes particuliers. La liste suivante, bien qu'incomplète, indique les ministères qui sont le plus engagés dans de telles activités:

Ministère des Affaires  
extérieures

La Direction des affaires culturelles du ministère assure la liaison en matière d'éducation à l'échelle internationale. C'est donc par son entremise que le Gouvernement du Canada entretient des rapports officiels avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); il en est de même quant aux rapports entre le Canada et le Bureau international d'éducation. La Direction des affaires culturelles est également responsable du rôle que joue le Canada au sein du Comité de liaison du Commonwealth pour l'éducation et de sa participation à la Conférence biennale du Commonwealth sur l'éducation. Au titre de sa responsabilité pour la conduite des relations du Canada avec l'étranger, le ministère des Affaires extérieures négocie des accords culturels avec les pays étrangers et veille à la mise en oeuvre de ces accords qui prévoient, entre autres, des échanges universitaires et scientifiques. Le ministère accomplit ces tâches au moyen de consultations fréquentes avec le Conseil des ministres de l'Éducation. Par l'intermédiaire de son Service des relations avec les universités, le ministère entretient d'étroites relations avec les universités dans le domaine des affaires internationales.

## Statistique Canada

La Division de l'éducation<sup>4</sup> de Statistique Canada, organisme national, remplit des fonctions de coordination et d'unification. En recueillant, conservant, diffusant et analysant des renseignements sur tous les niveaux de l'enseignement au Canada, il est possible de coordonner les tendances variées et isolées et d'obtenir un tableau global. Cette tâche est accomplie grâce au traitement automatique de l'information que la Division a commencé à mettre en place et à la collaboration d'un réseau d'établissements

4 On trouvera à l'Annexe III la liste des publications actuelles de la Division de l'éducation de Statistique Canada.